



Situé en Bourgogne, à proximité immédiate de Paris, riche de ses deux agglomérations, d'un terroir prestigieux et d'une ruralité sereine et innovante, le Département de l'Yonne est une collectivité dynamique, dotée d'un projet de mandat ambitieux, moderne et responsable sur le plan humain et sociétal. Collectivité repère pour les habitants, les communes et l'ensemble des partenaires institutionnels, le Département est une collectivité de proximité, de solidarité, porteuse d'une ambition forte pour son territoire.

Le Conseil Départemental de l'Yonne recrute

Un Cadre de PMI F/H

Pôle des Solidarités Départementales - Direction Protection Maternelle et Infantile

Catégorie A - Filière Médico-sociale

Cadre d'emplois : Infirmière Puéricultrice territoriale de PMI

DESCRIPTIF DU POSTE :

Dans le respect de la législation en vigueur et des actions volontaristes du Conseil Départemental de l'Yonne, le Cadre de PMI

- organise et anime les activités de l'équipe de PMI, sur l'Unité Territoriale de l'Avallonnais, en lien avec le responsable de l'UTS
- participe au déploiement d'actions de prévention sur le territoire de l'Avallonnais
- organise et réalise l'action précoce à la maternité du centre hospitalier d'Auxerre

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

Animer et piloter l'équipe de PMI sur l'Unité Territoriale de l'Avallonnais

- Déployer les actions prioritaires, animer les réunions d'équipe, assurer le conseil technique des infirmières puéricultrices et de la sage-femme en lien avec le médecin
- Valider la pertinence des actions menées auprès des familles par l'équipe de PMI (commissions de PMI, validation des projets pour l'enfant)
- Encadrer hiérarchiquement l'infirmière et la puéricultrice, et fonctionnellement la sage-femme, suivre et contrôler l'activité des agents, repérer et réguler les conflits, gérer les congés et l'articulation des plannings de présence, donner un avis sur les demandes de formation
- Évaluer annuellement l'infirmière et la puéricultrice / Échanger avec le médecin pour l'évaluation de la sage femme
- Solliciter le médecin pour les situations demandant un éclairage médical
- Assister aux réunions de l'UTS, aux réunions de cadres de l'UTS, aux réunions départementales de régulation de la DPMI
- Gérer les budgets d'aides pré et post natales sur ce secteur
- Participer à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes Territoriale (enfance en risque de danger)
- Participer en écoles maternelles aux équipes éducatives pour l'intégration des enfants en situations de handicap, porteurs de pathologie chronique et/ou rencontrant des difficultés d'apprentissage
- Représenter la DPMI auprès des partenaires en territoire pour le domaine paramédical
- Participer aux groupes de travail de la CTG sur la thématique de la parentalité
- Participer aux groupes de travail de l'équipe départementale de PMI
- Collecter sur son territoire les données d'activité des professionnelles de PMI
- Piloter localement le dispositif d'agrément des assistantes maternelles
- Participer à la suppléance départementale de l'encadrement PMI

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

Développer un travail de partenariat entre le service de la maternité et le service de PMI, en faveur des mères et des enfants en post-natal précoce

- Organiser et réaliser l'action précoce à la maternité du centre hospitalier d'Auxerre
- Présenter à la maternité d'Auxerre 2 à 3 fois par semaine aux jeunes mamans le service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), en les informant des actions dont elles peuvent bénéficier, selon le protocole défini et en partenariat avec le service de maternité
- Réaliser un travail de transversalité pour favoriser la communication entre les différents partenaires qui sont :
 - Le personnel de la maternité (sages-femmes cadres, puéricultrices, auxiliaires de puériculture)
 - Les professionnelles de la PMI des secteurs (infirmières/puéricultrices, cadres, médecins)
 - Les partenaires du dispositif PRADO (agent CPAM, sages-femmes libérales)

Participer au déploiement d'actions de prévention : consultations de puériculture, actions collectives

La consultation de l'infirmière / puéricultrice est un outil de prévention majeur pour un meilleur dépistage et repérage de difficultés éventuelles.

- Installer de nouvelles consultations basées sur l'expertise de la puéricultrice en partenariat avec les acteurs médico-sociaux du territoire
- Prodiguer des conseils aux parents, soutenir la parentalité avec l'objectif d'augmenter la confiance des parents dans leurs propres compétences parentales
- Assurer un rôle de prévention autour du développement psychomoteur de l'enfant et repérer de manière précoce les troubles du développement
- Réaliser les orientations nécessaires
- Tenir à jour le dossier santé de l'enfant
- Participer aux échéances de suivis de dossiers avec le médecin assurant la coordination
- Rédiger les écrits professionnels (notes de synthèses, rapports)
- Gérer en lien avec le siège les conventionnements et l'aménagement d'un espace petite enfance adapté à la réalisation de ces consultations de puériculture
- Dans le cadre de la déclinaison locale du projet national des 1000 premiers jours de l'enfant, développer la mise en place d'action de soutien à la parentalité selon la typologie des familles du territoire

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

- Appliquer les compétences paramédicales acquises par le diplôme d'infirmière-puéricultrice
- Connaître les grandes étapes du développement aux différents âges de la petite enfance
- Être à l'aise dans les recommandations actuelles de soutien à l'allaitement maternel
- Connaître la législation en vigueur concernant la PMI
- Connaître les orientations données par l'exécutif du CD89
- Connaître le management par projet et par objectif
- Connaître le profil socio-économique des territoires
- Connaître la bureautique et Internet
- Savoir négocier avec le Responsable d'Unité Territoriale et les cadres Enfance-Famille et Prévention-Insertion
- Savoir faire remonter les besoins et négocier les moyens de mise en œuvre des actions
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie
- Savoir solliciter le médecin référent pour toute situation demandant son éclairage
- Savoir se rendre disponible pour l'équipe
- Savoir analyser et synthétiser
- Mettre à jour ses connaissances régulièrement
- Savoir prioriser son temps de travail

DIPLÔMES :

Infirmière Puéricultrice diplômée d'État

EXPÉRIENCE :

Expérience souhaitée dans le management et la conduite de projet

SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

UTS de l'AVALLONNAIS - 7 Route de Paris 89200 AVALLON

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être adressées à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Yonne
Direction des Ressources Humaines
16/18 bd de la Marne
89089 AUXERRE Cedex

Contact :

Léa BONHOMME
Responsable de service
Service Recrutement
Direction des Ressources Humaines
Mél : recrutement@yonne.fr
Tél : 03.86.72.85.71

